

# SFR

**Offre valable  
du 10/04/15  
au 10/08/15  
inclus**

**Offre de  
remboursement  
pour l'achat  
D'ACCESSOIRES  
HOME BY SFR**  
sur la boutique en ligne sfr.fr  
ou homebysfr.fr

**Êtes-vous éligible ?** Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- **Offre réservée uniquement aux clients Home by SFR, Box Home de SFR, Box Fibre avec Home by SFR ou La Fibre avec Home by SFR.**
- **Vous avez acheté, entre le 10/04/15 et le 10/08/15, un ou plusieurs accessoire(s) Home by SFR,** sur la boutique en ligne sfr.fr ou homebysfr.fr
- **50€ remboursés pour l'achat de l'un des accessoires Home by SFR suivant:**

- Caméra
- Sirène extérieure

**15€ remboursés pour l'achat de l'un des accessoires Home by SFR suivant:**

- Ampoule LED connectée
- Détecteur de fumée
- Prise commandée connectée
- Pack Ampoule LED connectée + interrupteur sans fil
- Clavier
- Détecteur de mouvement
- Sirène Intérieure
- Pack prise connectée + interrupteur sans fil
- Détecteur de Fuite d'eau
- Interrupteur sans fil connecté
- Thermomètre hygromètre
- Pack 2 prises jumelées connectées

**10€ remboursés pour l'achat de l'un des accessoires Home by SFR suivant:**

- Télécommande
- Détecteur d'ouverture

*Vous avez la possibilité de cumuler le remboursement d'accessoires.*

*Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de sa 1ère facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.*

**De quoi avons-nous besoin de votre part ?** pour une demande de remboursement par courrier

**À remplir  
EN MAJUSCULE  
AU STYLO NOIR**

## 1 Vos coordonnées

N° de ligne (1)       (1) Pour votre suivi de participation.

Civilité M.  Mme  Nom

Prénom

N°  Adresse

Code postal  Ville

## 2 Les pièces à joindre à votre envoi

- **La photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse mentionnant l'achat de l'accessoire (ou des accessoires) Home By SFR** (la date, la référence et le prix de l'accessoire (ou des accessoires) doivent être impérativement entourés),
- **La photocopie d'une facture de votre abonnement Home by SFR, Box Home de SFR, Box Fibre avec Home by SFR ou La Fibre avec Home by SFR datant de moins de 3 mois,**
- **Découpez le code-barres** qui figure sur l'emballage de la boîte de l'accessoire (ou des boîtes d'accessoires) Home by SFR (les photocopies ne seront pas acceptées),
- **Un IBAN À SCOTCHER EN HAUT de ce coupon (sans cacher la partie renseignée ci-dessus) / NE PAS AGRAFER**

## 3 Vous nous envoyez le tout (coordonnées, IBAN, pièces justificatives) dans les 30 jours suivant l'achat (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-contre :

ODR SFR N° 18179 - CEDEX 3247  
99324 PARIS CONCOURS

## Et après ?

- Un SMS de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement.  
Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre demande, cochez ici
- Vous recevrez votre remboursement dans UN DÉLAI DE 8 SEMAINES MAXIMUM à compter de la date de réception de votre demande conforme.

**i Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur [sfr.odr.fr](http://sfr.odr.fr) ou par téléphone au 0 821 36 46 56**  
(0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

Offre réservée uniquement aux clients Home by SFR, Box Home de SFR, Box Fibre avec Home by SFR ou La Fibre avec Home by SFR. Du 10/04/2015 au 10/08/2015 inclus, achetez un ou plusieurs accessoire(s) Home by SFR uniquement sur la boutique en ligne sfr.fr ou homebysfr.fr. Possibilité de cumuler le remboursement d'accessoires. Dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 30 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de sa 1ère facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés ou si la ligne est inactive au moment du remboursement. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 10/11/2015. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : «Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9».